

Renouveler la délivrance de l'habilitation électrique B2VL BCL

Référence : FPROMECA005

Thématique : Me former aux métiers de l'automobile / VTR

FORMATION PROFESSIONNELLE

Nouvelle formation 2023

Objectifs

- Permettre à l'employeur de renouveler l'habilitation B2VL-BCL à son personnel électricien pour la consignation d'un véhicule conformément à la norme NF C 18-550
- Rappeler les méthodes et procédures pour effectuer des opérations d'ordre électrique ou non électrique sur des véhicules électriques ou hybrides
- Évaluer le risque

Programme

PRATIQUE EN ATELIER

- Maintenance des EPI
- Test d'évaluation pratique

TECHNOLOGIE EN SALLE

- Les grandeurs électriques et les risques.
- L'architecture des véhicules électriques et hybrides.
- Les moyens de prévention des risques électriques.
- Les obligations de la norme NF C 18-550, les différents niveaux d'habilitation et leurs limites.
- Les règles à observer lors des opérations d'ordre électrique et la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- La prévention dans la préparation du travail pour le personnel concerné.
- Les équipements de protection individuelle EPI et collective EPC (focus sur la date d'utilisation).
- Le rôle de chacun des intervenants et la fiche de travail électrique.

Prérequis

- Être un professionnel (réparateur ou expert) du secteur de la maintenance automobile

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel

- Méthodes pédagogiques variées axées sur la mise en application de cas concrets avec des apports théoriques et des apports pratiques

Moyens

- Supports de cours numériques et papiers mis à disposition pour chaque stagiaire
- Matériels et outils professionnels

Modalités d'évaluation

- Test d'évaluation théorique

Durée

- 1 jour
en présentiel
(7h)

Modalités et délais d'accès

- Sur inscription aux dates indiquées pour chaque session

Lieu de formation

[URMA Maine-et-Loire](#)

3 rue Darwin - Angers - 02 41 22 61 56

[URMA Loire-Atlantique](#)

1 pl Jacques Chesné - Ste Luce/loire - 02 40 18 96 96

[URMA Mayenne](#)

115 bd Volney - Laval - 02 43 64 11 00

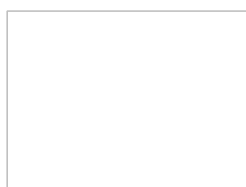
[URMA Vendée](#)

24 rd pt du Coteau - la Roche/Yon - 02 51 36 53 00

Tarif

- 546 € nets de taxe avec prise en charge totale ou partielle possible selon les conditions de l'organisme de financement de la formation professionnelle
- L'entreprise doit être à jour de ses contributions légales et conventionnelles auprès de l'OPCO Mobilités

Dispositif



Cette formation est proposée dans le cadre du dispositif « Compétences emplois

2023-2025 » de la branche des services de l'automobile.

Accessibilité

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

Siret : 130 020 688 00011

Code APE : 9411Z



Date de mise à jour : 21 juin 2023

Délivré par:

- Angers, CMA Formation (URMA49) : 3, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Ste-Luce-sur-Loire, CMA Formation (URMA44) : Place Jacques Chesné - BP 8309 - 44983 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Laval, CMA Formation Site Volney (URMA53) : 30, boulevard Volney - 53000 LAVAL
- La Roche-sur-Yon, CMA Formation (URMA85) : 24, rond-point du Coteau - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Prochaines sessions:

- CMA Pays de la Loire (siège régional) - Pour toute information complémentaire sur la programmation ou sur les dates en cours ou à venir, nous consulter
Inscription avant le 02/03/2024

Tarifs:

- SALARIE(E) - contact
- CHEF(FE) D'ENTREPRISE - contact
- JEUNE / APPRENTI(E) - contact